

Numéro de dossier	Nom du locataire	Date

## CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE FLORIMOND RAFFARD

### Locataire

Nom et Prénom: .....

Adresse : .....

Motif de la location (ex : mariage, anniversaire etc.) :

### Options choisies

Grande salle seule  Grande salle seule avec office  Salle annexe

Date de la location : .....

Nombre de tables : .....

Nombre de chaises : .....

Date et heure prévues pour la remise des clés :

Date et heure prévues pour la restitution des clés :

Prêt de vaisselle : OUI  NON

La vaisselle (pour 40 personnes) ne peut être prêtée que pour la location de la salle annexe uniquement. Dans ce cas, une fiche d'inventaire (annexe 2) sera jointe au dossier.

### Montants

Montant total de la location : ..... €

Montant de l'acompte (50%) : ..... €

Solde : ..... €

(à verser le jour de la remise des clés)

Les règlements ne peuvent se faire que par chèque, obligatoirement émis par le locataire à l'ordre du Trésor Public.

### Engagements et Signatures

Le locataire déclare avoir pris connaissance des documents suivants et en accepte le contenu :

- Règlement relatif à la salle polyvalente Florimond Raffard Noyers,
- Guide d'usage de la salle polyvalente de Noyers et de ses équipements
- Des consignes générales de sécurité et en particulier :
  - des dispositifs d'alarme
  - des moyens de lutte contre l'incendie
  - des voies d'évacuation
  - de la puissance électrique disponible
  - du nombre maximum de personnes autorisées dans la salle
  - des portes d'accès à laisser disponibles
  - des limitations de nuisances sonores

Le locataire est informé que la caution lui sera retenue en cas de plainte avérée du voisinage (sono, véhicules pendant la nuit)

Mairie de Noyers  
9, rue de la Mairie – 45260 NOYERS  
Tél : 02.38.92.40.72  
[noyers.mairie@wanadoo.fr](mailto:noyers.mairie@wanadoo.fr)

Numéro de dossier	Nom du locataire	Date

Le guide d'utilisation de la salle Florimond Raffard et ses équipements ainsi que les consignes générales de sécurité devront être rendus à la Commune au moment de la restitution des clés.

Le locataire s'engage à régler le solde du prix de la location le jour de la remise des clés, soit le compléter le formulaire d'état des lieux (annexe 1) au moment de prise de possession des clés et au moment de leur restitution.

Réservation faite le : .....  
contre remise des justificatifs suivants :

- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile,
- Chèque d'acompte N° ..... établi à l'ordre du Trésor Public  
(Etablissement payeur : .....) )

Date et heure du rendez-vous pour la remise des clés et état des lieux d'entrée contre remise des documents suivants :

- Chèque du solde du montant de la location,
- Chèque de caution,
- Attestation d'assurance couvrant les risques de la location (personnes, immeuble, mobilier).

Signature du locataire précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Signature du Maire ou de son représentant :

## Restitution des clés :

Clés rendues le : .....

A noter que la non restitution des clés le lendemain après-midi du jour prévu pour la restitution entraînera une pénalité de 45 euros minimum.

Restitution du chèque de caution : OUI  NON

Retenue sur caution de : ..... € (voir constat joint)

Remarques : .....  
.....  
.....

Date et signature du locataire pour fin de contrat :

Signature du Maire ou de son représentant :